

Opération MÉMOIRE

Petites chroniques du temps passé

Il y a presque dix années de cela, le SICOVAL avait demandé à chaque commune de répertorier son petit patrimoine bâti. En ce qui concerne notre village, deux constructions avaient été mises à l'honneur : la fontaine Saint-Jean et le puits communal. Il est intéressant de souligner que ces deux éléments remarquables de notre petit patrimoine sont des points d'eau, lieux de vie et de rencontre. Lors de l'arrivée de l'eau courante, vers 1960, le puits a perdu de son importance puis est devenu un simple élément décoratif. Les années ont passé, le puits semble oublié...

Pour faire revivre un peu le temps jadis, nous nous proposons de relater aujourd'hui quelques pages de vie...

Rencontres autour du puits communal, place des Marronniers

Nous avouons avoir été incapables de retrouver la trace de la construction du puits de Goyrans, dont l'origine remonte sans doute à des temps immémoriaux. Mais les témoignages des « anciens » s'accordent pour en faire encore l'unique source d'eau persistante du centre du village, dans les années 50 (les puits particuliers qu'on aperçoit dans quelques jardins du bourg sont taris en été).

- Yvette Fantuzzo se souvient que lorsque sa famille s'installe à Goyrans, en 1954 (elle a alors 10 ans), tous les habitants du centre de Goyrans viennent encore chercher leur eau au puits.
- Arlette Jean se rappelle les fêtes du village de naguère où l'on utilisait le puits pour rafraîchir le vin, dans de grands paniers de vendange.

Une autre fonction du puits apparaît alors : il sert de réfrigérateur. Celui de Goyrans étant très profond, l'eau y est très froide.

Dans les années 50, l'institutrice du village est Madame Recizac. Son mari, qui travaille à l'hôpital, décide un jour de faire vérifier la pureté de l'eau. Surprise : l'analyse en révèle l'état sanitaire alarmant. Pourtant, aucun goyransais ne semble s'être jamais plaint de quoi que ce soit. Certains consommateurs assidus vont même atteindre des âges canoniques, à l'exemple de notre « Mémé » Ragnès, décédée à 102 ans. Il est vrai que si l'eau est réputée pure, on plonge un peu n'importe quel ustensile dans le puits... sans parler d'une poule mal inspirée qui y effectue parfois une plongée fatale.

Vers 1960, l'arrivée de l'eau courante porte un coup fatal à notre puits communal, qui perd son utilité, mais représente un danger potentiel (et pas uniquement chez les gallinacés). A la fin du mandat d'Arnaud Pradel, le conseil municipal décide de commanditer une

« restauration¹ » de l'ouvrage. Elle va être effectuée en 1977. Le 4 mars, le conseil municipal se réunit. Sont présents, MM. Dejean, Seigneuric, Vialar, Cabanié, Marcel Barthès, Francis Barthès, Fanruzzo, Huc et Caminat, lors d'une séance présidée par Arnaud Pradel. Le conseil accepte un devis de 13832.97 FF pour la restauration du puits. Voici les grandes lignes du devis, établi par André Fantuzzo, artisan maçon à Goyrans :

Bouchage du puits	600	FF
Etayage et démolition du puits	3000	FF
Enlèvement des décombres	460	FF
Construction du puits en briques pleines	4509	FF
Construction de la corniche	979	FF
Construction du toit en pyramide	1752	FF
Crépiçage au mortier bâtard (2 couches)	463	FF

Le conseil sollicite une subvention départementale. Elle sera attribuée le 25 novembre et s'élèvera à 5533 FF. André Fantuzzo s'attelle à l'ouvrage. Le puits est donc reconstruit tel qu'on le voit aujourd'hui². Dès lors, il n'est plus possible d'y puiser. Il n'est pas inutile de préciser que la petite construction qui vient coiffer son toit (voir ci-dessous) a été offerte par Sylvère Aïneto, décédé ce printemps 2012.

Jusqu'au bout, notre puits aura été ce lieu de rencontre que sont les points d'eau.



**Le puits communal de Goyrans
reconstruit en 1977 par André Fantuzzo et Sylvère Aïneto**

¹ En l'occurrence il s'agit plutôt d'une reconstruction

² Parmi les autres temps forts de l'année 1977 à Goyrans :

- l'élection de Francis Barthès, le 20 mars

(Jacques Faur-Serres et Maurice Pawlak ayant obtenu le plus grand nombre de voix)

- la création de l'Association des Parents d'Elèves (APE), en juin

- la présentation d'un projet de lotissement au lieudit « la Maison »